



LIVRET
D'ACCUEIL
DES ÉTUDIANTS

MASTER 2
SCIENCES DE
L'ÉDUCATION ET DE
LA FORMATION

2024/2025

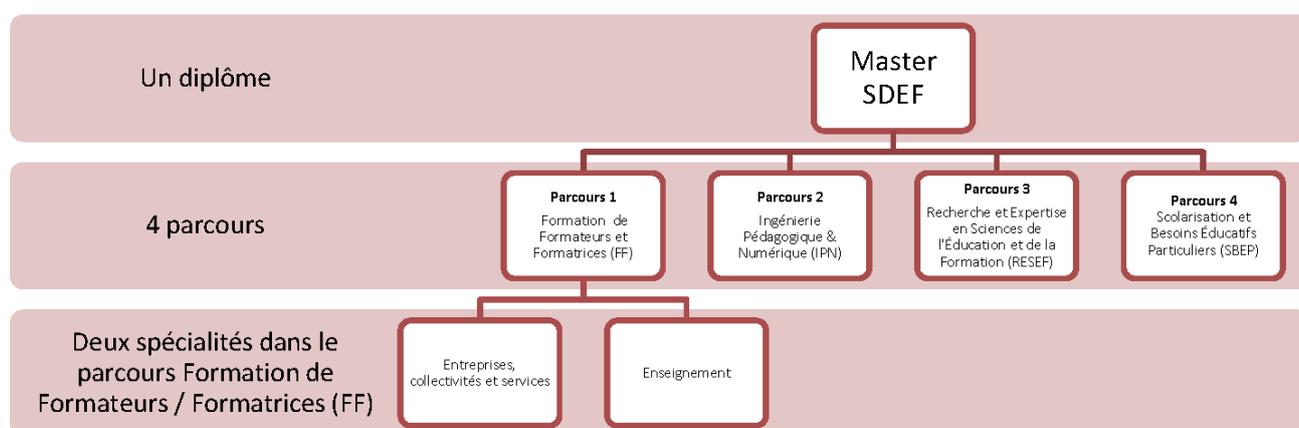


PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Cette mention « Sciences de l'Éducation et de la Formation » vise à former des expert.e.s de l'intervention ou de l'accompagnement éducatif et formatif.

Ce master comporte quatre parcours :

- Formation de Formateur.trice.s (FF) avec deux spécialités : spécialité enseignement et spécialité entreprises, collectivités et services
- Ingénierie Pédagogique et Numérique (IPN)
- Recherche et Expertise en Sciences de l'Éducation et de la Formation (RESEF)
- Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers (SBEP)



Ce livret présente tout d'abord les UE communes aux 4 parcours.
Vous trouverez ensuite les UE correspondantes à chaque parcours.
Vous pouvez vous repérer grâce au code couleur indiqué ci-dessous.



UE commune à tous les parcours



UE parcours Formation de Formateurs spécialité "enseignement"



UE parcours Formation de Formateurs spécialité "entreprises, collectivités et services"



UE parcours Ingénierie Pédagogique et Numérique



UE parcours Recherche et Expertise en Sciences de l'Éducation et de la Formation
Ouverture Master 2 en 2025-2026



UE parcours Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers

VOS CONTACTS

RESPONSABLE UNIVERSITAIRE DU DIPLÔME

Sylvie Moussay
sylvie.moussay@uca.fr

RESPONSABLE D'ÉTUDE, GESTION DES EMPLOI DU TEMPS

Le responsable d'étude répondra à toutes vos questions relatives au plan de formation (emploi du temps, localisation des salles...), à la vie étudiante (logement...), à la prise en main de l'espace numérique de travail (ENT).

Frédéric Boissonnet
frederic.boissonnet@uca.fr

SECRÉTARIAT SCOLARITÉ

Le secrétariat de scolarité suit votre dossier d'étudiant-e, contrôle votre assiduité, transmet les autorisations d'absence le cas échéant.

Anne Faurie
anne.faurie@uca.fr
04 73 31 87 43

Responsable pédagogique du parcours Formation de Formateurs - spécialité "formateurs dans le milieu de l'entreprise, des collectivités et des services" (ECS)

Sylvie Dozolme
sylvie.dozolme@uca.fr

Responsable pédagogique du parcours Formation de Formateurs - spécialité "enseignement"

Sylvie Moussay
sylvie.moussay@uca.fr

Co-Responsables pédagogiques du parcours Ingénierie Pédagogique et Numérique

Ciara Wigham
responsable.ipn.inspe@uca.fr

Xavier Nicolas
responsable.ipn.inspe@uca.fr

Co-Responsables pédagogiques parcours Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers

Mickaël Jury
mickael.jury@uca.fr

Anne-Cécile Massy
a-cecile.massy@uca.fr

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Début de la formation : Lundi 16 Septembre 2024

Semestre 3

Semaine en présentiel n°1 - spécifique parcours : du 21 au 25 octobre 2024

Semaine en présentiel n°2 - spécifique parcours : du 02 au 06 décembre 2024

Semaine en présentiel - spécifique parcours SBEP : du 13 au 17 janvier 2025

Délibération-Jury d'examen session 1: 11 mars 2025

Semestre 4

Semaine en présentiel n°3 - spécifique parcours : du 03 au 07 mars 2025

Semaine en présentiel n°4 - spécifique parcours : du 19 au 23 mai 2025

Semaine en présentiel - spécifique parcours SBEP : du 17 au 21 mars 2025

Délibération-Jury d'examen session 1 : 03 juillet 2025

Délibération-Jury d'examen session 2 : 04 septembre 2025

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

UE 31 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Introduction commune à tous les parcours

Élément Constitutif 2 - Spécifique à chaque parcours

Élément Constitutif 3 - Spécifique à chaque parcours

Commun à tous les parcours

Intervenants dans l'UE : J. Barbat, S. Cèbe, B. Drot-Delange, D. Escorcía, M. Laurent, R. Morcelet, C. Tambellini

Descriptif de l'UE 31

Cette UE est centrée sur les conditions favorables aux apprentissages scolaires et professionnels dans les dispositifs qui y sont spécifiquement dédiés (École, Université, établissements chargés de la formation professionnelle). Elle vise quatre objectifs principaux :

1. mettre à jour les acquis et les problématiques actuelles touchant l'apprentissage, l'enseignement et la formation ;
2. comprendre que les processus et les mécanismes d'apprentissages dépendent de l'âge des apprenant-es, de leurs expériences, de leur niveau d'efficacité et de fonctionnement, de la nature des savoirs en jeu, des contextes et des enjeux ;
3. comprendre l'influence de certains déterminants sur l'apprentissage ;
4. connaître les pratiques, les techniques et les contextes qui favorisent le développement des compétences et la réflexivité.

En se basant sur les études menées en Sciences de l'éducation et de la formation, en Psychologie ou en Sociologie, les enseignant-es de cette UE présenteront les différents types d'apprentissage et l'effet différenciateur des pratiques d'enseignement et de formation. Ces différents contenus devront permettre aux étudiant-es de mettre en perspective les résultats des recherches interdisciplinaires et leurs applications dans la sphère éducative au sens large.

Compétences visées

Les contenus de cette UE visent les compétences suivantes :

- Mobiliser des savoirs scientifiques au service de la compréhension des faits éducatifs.

Il est attendu que les étudiant-es soient capables de conduire une analyse prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

Il est aussi attendu qu'ils et elles soient capables de proposer un dispositif visant la résolution d'une question professionnelle et la transformation des pratiques.

- Communiquer des savoirs scientifiques à l'oral et par écrit.

Il est attendu que les savoirs acquis dans le cadre de cette UE contribuent au développement des connaissances et des compétences spécifiques, propres à chaque parcours du master.

- Analyser les situations de travail en mobilisant les sciences de l'éducation et de la formation.
- Distinguer les différentes phases de la gestion d'un projet.

Élément Constitutif 1 - Introduction commune à tous les parcours (D. Escorcía)

Cet enseignement introductif comportera deux volets. Il s'agira dans un premier temps d'aborder des processus psychologiques en lien avec l'autonomie des apprenants. Quels facteurs cognitifs et sociocognitifs contribuent-ils à l'autonomie des élèves ? Comment un apprenant adulte, étudiant ou stagiaire de la formation professionnelle, parvient-il à autoréguler son apprentissage ? Après avoir identifié quelques composants psychologiques de l'autonomie, nous allons analyser des pratiques d'enseignement susceptibles de favoriser l'autorégulation des apprenants. Nous prêterons alors une attention particulière aux principes de l'enseignement explicite en étudiant leur déclinaison dans différents contextes d'apprentissage et auprès de différents publics.

Le deuxième volet de cet élément constitutif permettra d'étudier les conceptions pédagogiques des enseignants et des formateurs. La définition du terme « conceptions » sera explicitée avant de nous concentrer sur l'analyse des liens entre les conceptions et les pratiques d'enseignement et de formation en nous appuyant sur des travaux récents. Cette partie du cours donnera aux étudiants l'occasion de réfléchir à leurs propres conceptions pédagogiques en tant que futurs professionnels de l'enseignement ou de la formation.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 32 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ET INCLUSIF – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Introduction commune à tous les parcours

Élément Constitutif 2 - Spécifique à chaque parcours

Élément Constitutif 3 - Spécifique à chaque parcours

Commun à tous les parcours

Intervenants dans l'UE : S. Dozolme, B. Drot-Delange, F. Faberon-Tourette, P. Gaillard, C. Margolinas, N. Masseur

Descriptif de l'UE 32

Ces dernières années, le processus d'évolution numérique de nos sociétés s'est accéléré. Des transformations majeures de nos modes de vie, de travail, et d'interaction sociales sont observables. Un enjeu sociétal majeur est d'accompagner ces transformations tout en permettant à chacun-e de participer à part entière, indépendamment de ses caractéristiques. En effet, si le processus d'évolution numérique est en marche, l'inclusion des personnes en situation de handicap s'y observent variablement. Ce constat est problématique. Cette U.E. proposera d'introduire auprès des étudiant-es (a) les notions clés de description et de compréhension du processus de mutation numérique de la société, (b) les notions clés de description et de compréhension de l'inclusion, et (c) de présenter des outils participant aux processus de mutation numérique et d'inclusion. Pour ce faire, un cours commun à l'ensemble des parcours du master Sciences de l'éducation se proposera notamment d'introduire des concepts clés pour mieux comprendre ces transformations sociétales (par ex., définition du handicap et de ses conceptualisations, définitions des technologies intellectuelles et des mutations cognitives qu'elles engendrent), d'ouvrir la voie à des cours de spécialités dans lesquels les formateur-trices auront pour objectif de sensibiliser les étudiant-es aux outils et leviers à mobiliser dans des contextes particuliers (école, organisations publiques et privées, université), selon des modalités de communication présentiel/distanciel/hybride et avec des publics particuliers (par ex., personnes avec trouble du spectre de l'autisme). L'objectif général est de former des professionnel-les capables d'agir, efficacement et avec discernement, dans un environnement numérique et inclusif.

Compétences visées

Les contenus du cours commun devront permettre aux étudiant-es de commencer à réfléchir au recours aux outils numériques dans le contexte particulier de la société numérique et inclusive tout en étant mobilisant des savoirs scientifiques pour justifier leurs choix. Au niveau des parcours, il est attendu que les contenus de cette UE permettent aux étudiant-es de (a) mobiliser les concepts clés et outils numériques pour analyser des situations d'enseignement et de formation médiées par le numérique et ainsi développer l'accessibilité de celles-ci, (b) mobiliser les concepts et outils de la recherche afin d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et risques des situations professionnelles et les transformer dans une perspective plus inclusive, et (c) concevoir et mettre en œuvre les concepts étudiés dans le cadre de formations.

Éléments Constitutifs 1 - Introduction commune à tous les parcours (B. Drot-Delange, F. Faberon-Tourette, N. Masseur)

Présence : 4 heures

Distance : 11 heures

Ce cours commun a pour objectif d'introduire des clés de compréhension aux transformations sociétales liées aux mutations de la société numérique mais aussi à la volonté de permettre à tou-tes de pouvoir exercer leur citoyenneté. Plus précisément, cet enseignement présentera :

- des éléments permettant de comprendre l'émergence des orientations actuelles de la ségrégation à la logique inclusive (par ex., le modèle de la construction sociale du handicap, les processus de discrimination),
- des éléments théoriques issus des sciences humaines, de l'informatique et des sciences de l'éducation permettant de décrire ces mutations et d'en apprécier l'impact sur la vie quotidienne et professionnelle des citoyens

L'objectif sera d'aider les étudiant-es à agir de manière raisonnée et professionnelle dans la société numérique tout en garantissant la participation pleine et entière de tou-tes.

Bibliographie

Drot-Delange, B., & Bruillard, E. (2012). Éducation aux TIC, cultures informatiques et du numérique : quelques repères historiques. *Études de Communication. Langues, information, médiations*, 38, 69-80.

Gardou, C. (2012). *La société inclusive, parlons-en ! il n'y a pas de vie minuscule*. Erès.

Kambouchner, D., Meirieu, P., Stiegler, B., Gautier, J., Vergne, G. (2012). *L'école, le numérique et la société qui vient*. Fayard/Mille et une nuits.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

UE 33 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION ET EN FORMATION – 6 ECTS

Élément Constitutif 1 - Enjeux actuels relatifs aux recherches en matière d'éducation

Élément Constitutif 2 - Outils et techniques de recherche en lien avec les métiers

Commun à tous les parcours

Intervenants dans l'UE : J. Pironom, C. Simar

Descriptif de l'UE 33

L'objectif général de cette UE est (i) d'amener les étudiant(e)s à développer une réflexion et une posture critique sur certains enjeux actuels des métiers de l'éducation et de la formation par l'appropriation et l'analyse de productions scientifiques ; (ii) de permettre aux étudiant(e)s de s'approprier les outils utilisés dans le cadre d'une démarche scientifique afin de pouvoir les utiliser dans le cadre de leur mémoire mais aussi de les transposer dans leurs fonctions de cadres des métiers de l'éducation et de la formation.

Compétences visées

Mobiliser des savoirs scientifiques au service de la compréhension des faits éducatifs

- En conduisant une analyse prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

Communiquer des savoirs scientifiques par oral et par écrit

En développant des capacités d'analyse et de synthèse nécessaires pour la réalisation de travaux universitaires (examens, mémoire, exposés...)

Compétences EC1

- Être capable d'appréhender les enjeux liés à la mise en œuvre d'une méthode quantitative / qualitative et mixte de recherche dans les recherches dans les domaines de l'éducation et de la formation
- Être capable de discuter des enjeux liés au développement de design et de méthodes d'analyses complexes de recherche dans les domaines de l'éducation et de la formation :
- Être capable d'appréhender les enjeux liés à la collaboration des décideurs, professeurs, chercheurs et bénéficiaires dans les domaines de l'éducation et de la formation

Compétences EC2

- Être capable d'appréhender les outils et techniques liés à l'analyse de données quantitatives / qualitatives de recherche
- Être capable d'appréhender la recherche bibliographique
- Être capable d'appréhender la veille documentaire
- Être capable d'appréhender les outils liés à la gestion de projet

Élément Constitutif 1 - Enjeux actuels relatifs aux recherches en matière d'éducation

Les enseignements de l'EC1 poursuivent trois objectifs intrinsèquement liés à savoir : développer sa culture scientifique, se professionnaliser par la recherche et susciter la réflexion quant aux choix méthodologiques du mémoire.

Cinq enjeux sont débattus à travers ces enseignements :

1. Pertinence et adéquation des méthodes de recherche au regard des objets de recherche et ses critères qualités,
2. Pertinence et adéquation des méthodes d'analyse de recherche au regard des objets de recherche et ses critères qualités,
3. Les designs et analyses complexes des recherches dans les champs de l'éducation et de la formation,
4. Enjeux autour des données probantes / prometteuses dans les champs de l'éducation et de la formation,
5. Décideur politique, praticien, chercheur, bénéficiaire... quelle collaboration en recherche ?

À l'issue des enseignements de l'EC1, les étudiant.e.s seront capables d'appréhender :

- Les critères relatifs à la qualité et la validité des méthodes qualitatives et quantitatives de recherche,
- Les modalités de construction d'un questionnaire de recherche,
- La diversité et les caractéristiques des recueils qualitatifs de recherche,
- Certaines modalités d'analyse des données qualitatives et quantitatives,
- Les recherches et les analyses complexes,
- La notion de données probantes et prometteuses,
- Les différentes formes de collaboration associant chercheurs, praticiens, décideurs et bénéficiaires.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 33 : SUITE - MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION ET EN FORMATION – 6 ECTS

Élément Constitutif 2 - Outils et techniques de recherche en lien avec les métiers

L'enseignement présente aux étudiant (e) s une variété d'outils utilisés dans le cadre d'une démarche scientifique.

À l'issue des enseignements de l'EC2, les étudiant.e.s seront capables d'appréhender :

- les outils et techniques liés à l'analyse de données quantitatives de recherche
- les outils et techniques liés à l'analyse de données qualitatives de recherche
- les outils et techniques liés à la recherche bibliographique
- les outils et techniques liés à la veille documentaire
- les outils et techniques liés à la gestion de projet

Modalités d'évaluation de l'UE33

Evaluation terminale : À partir d'une production intermédiaire du mémoire, évaluation de la partie méthodologique (UE33).

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 34 : FORMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER – 6 ECTS

Élément Constitutif 1 - Introduction commune à tous les parcours

Élément Constitutif 2 - Spécifique à chaque parcours

Élément Constitutif 3 - Spécifique à chaque parcours

Intervenants dans l'UE : M. Biguet , B. Drot-Delange, F. Faberon-Tourette, S. Gatineau, N. Masseux, S. Moussay, T. Poisson, G. Serres, C. Simar

Descriptif de l'UE34

Etude des conditions auxquelles l'intervention (du cadre, du formateur, de l'éducateur) conduit des apprentissages et/ou suscite du développement professionnel.

Compétences visées

Mobiliser des savoirs scientifiques au service de la compréhension des faits d'éducation et de formation en proposant un dispositif adapté et innovant visant la résolution d'une problématique professionnelle et la transformation des pratiques (par ex., action d'éducation, formation, management)

Élément Constitutif 1 - Former, encadrer, accompagner : modalités, conditions et effets de l'intervention (C. Simar et G. Serres)

Quelles modalités de formation et d'accompagnement sont susceptibles de créer les conditions favorables au développement professionnel ?

Comment envisager le développement professionnel ? Quels indicateurs peuvent permettre de l'analyser ?

Que sait-on aujourd'hui des effets que tendent à produire ses diverses modalités de formation et d'accompagnement ?

Une attention particulière sera accordée à la compréhension des dynamiques collectives qui peuvent faire obstacle ou ressource pour les professionnels de la formation, de l'encadrement ou de l'accompagnement. Quels modèles et quels indicateurs peuvent-être mobilisés pour saisir les dynamiques propres au travail collectif ? Mieux comprendre ces processus, ses freins et ses leviers, sera considéré comme préalable permettant de mieux concevoir et/ou réguler ses processus à l'œuvre dans les interventions de formation, d'encadrement ou d'accompagnement.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 41 : ANALYSER LE TRAVAIL - 6 ECTS

Éléments Constitutifs 1 - Introduction commune à tous les parcours

Éléments Constitutifs 2 - Spécifique à chaque parcours

Éléments Constitutifs 3 - Spécifique à chaque parcours

Intervenant.es dans l'UE C. Errouqui, Ph. Gaillard, J. Livertout, N. Masseur, C. Massy, R. Morcelet, S. Moussay, X. Nicolas, G. Serres, C. Tambellini

Descriptif de l'UE 41

Les approches de l'analyse du travail mobilisées dans différents champs professionnels permettent d'appréhender différemment l'activité. Les enseignements consistent à s'approprier des connaissances et à construire un regard critique sur les cadres théoriques d'analyse du travail, de l'activité et des situations (Didactique professionnelle, Ergonomie et Clinique de l'activité). La mobilisation de ces cadres théoriques dans une intervention à vocation scientifique et/ou pédagogique permet d'analyser l'activité des professionnels exerçant leur métier dans différents contextes et celle des acteurs tels que les élèves, les étudiants. L'appropriation des apports conceptuels et des méthodes d'observation et d'entretiens en analyse du travail vise une meilleure connaissance des publics, la compréhension des environnements de travail et des conditions de l'action (de conseil, de formation), la compréhension et la transformation des processus d'apprentissage et des conditions de travail au service du développement professionnel des acteurs. Les séquences d'enseignement en présentiel et à distance doivent outiller les étudiant(e)s dans les questionnements suivants : En quoi l'analyse du travail et/ou de l'activité et/ou des situations peut-elle être une aide pour les professions dont les missions sont majoritairement tournées vers autrui ? En quoi l'analyse du travail et/ou de l'activité et/ou des situations peut-elle aider le travailleur à enquêter sur le travail ? En quoi l'analyse du travail et/ou de l'activité et/ou des situations peut-elle constituer un « détour » utile pour les professionnels de l'intervention sur/avec autrui.

Compétences visées

Les enseignements de l'UE viseront le développement des compétences suivantes :

- Conduire une analyse prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation,
- Concevoir un dispositif visant la résolution d'une problématique professionnelle et la transformation des pratiques (action de formation, de management, d'ingénierie),
- S'approprier les épistémologies, les concepts et les méthodes de la recherche en éducation et en formation,
- Étudier les milieux d'intervention et analyser les situations de travail,
- Identifier l'effet des facteurs personnels des élèves/enfants et l'effet de l'environnement sur les apprentissages,
- Mettre en œuvre une méthode d'ingénierie pédagogique pour concevoir et réaliser le projet,
- Distinguer les différentes phases de la gestion de projet et leurs outils.

Éléments Constitutifs 1 - Introduction commune à tous les parcours (G. Serres)

Présence : 6 heures

Distance : 9 heures

Les enseignements viseront l'appropriation des résultats des sciences du travail qui permettent de délimiter les questions actuelles, les plus vives, qui traversent les métiers de l'intervention avec et sur autrui. Seront envisagées les questions des conditions de développement professionnel et d'amélioration continue des pratiques. Un travail autour des différentes formes d'activités déployées pour créer les conditions du développement sera par ailleurs réalisé.

Bibliographie

Thébaud-Mony, A., Davezies, P., Vogel, L. & Volkoff, S. (2015). *Les risques du travail : Pour ne pas perdre sa vie à la gagner*. Paris: La Découverte.
<https://doi.org/10.3917/dec.theba.2015.01>

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 44 : ANGLAIS – 3 ECTS

Commun à tous les parcours

Intervenante dans l'UE : C. Wigham

Descriptif de l'UE 44

L'objectif de l'UE44 est de permettre aux étudiant.e.s d'acquérir un outillage méthodologique et linguistique pour les aider à i) lire des textes scientifiques rédigés en langue anglaise en lien avec leur formation, ii) comprendre un séminaire de recherche en anglais iii) développer des compétences à l'oral pour présenter un travail de recherche dans leur domaine d'expertise et iv) rédiger un résumé (abstract) en préparation de leur travail de mémoire. Les modalités de travail seront hybrides et l'anglais sera la langue de travail.

Compétences visées

- Développer des compétences de compréhension et d'expression pour l'expression orale continue. Développer méthodologiquement une présentation soulignant le plan, les transitions, les pointsq importants et les détails pertinents. Être capable de répondre à des questions factuelles.
- Développer sa capacité d'obtenir des idées et des opinions dans un document écrit spécialisé dans son domaine pour en faire un compte rendu à l'oral. Acquérir du vocabulaire en lien avec le domaine de l'expertise.
- Développer des compétences méthodologiques pour la rédaction d'un abstract scientifique en anglais.

Modalités d'évaluation de l'UE44

Evaluation terminale : L'abstract en anglais dans le cadre du mémoire donner lieu à la note pour UE44 (Anglais).

PARCOURS FORMATION DE FORMATEURS

MASTER 2

SEMESTRE 3	UE 31	Apprendre, enseigner, former	9 crédits
	UE 32	Agir dans un environnement numérique et inclusif	9 crédits
	UE 33	Méthodologie de la recherche en éducation et en formation	6 crédits
	UE 34	Former, encadrer, accompagner	6 crédits

SEMESTRE 4	UE 41	Analyser le travail	6 crédits
	UE 42	Stage	9 crédits
	UE 43	Mémoire	9 crédits
	UE 44	Anglais	3 crédits
	UE 45	Approfondissement et ouverture	3 crédits

En master 2, chaque unité d'enseignement (UE) comprend :

- un élément constitutif (EC) commun aux différents parcours (Formation de Formateurs, Ingénierie Pédagogique & Numérique, Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers)
- un ou plusieurs élément(s) constitutif(s) spécifique(s) au parcours "Formation de Formateurs" ou spécifique(s) à l'une de ses spécialités ("enseignement" ou "entreprises, collectivités et services")
- Plus rarement, au sein d'un EC spécifique au parcours "Formation de Formateurs", l'un des cours de cet EC peut être spécifiquement destiné à une seule des deux spécialités ("enseignement" ou "entreprises, collectivités et services").

Le code couleur suivant vous indique la spécialité concernée par l'élément constitutif :



EC spécifique à la spécialité "enseignement"



EC spécifique à la spécialité "entreprises, collectivités et services"

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 31 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER – 9 ECTS

Élément Constitutif 2 - Psychologie des apprentissages pour l'éducation et la formation, approfondissement (spécialité enseignement) / Former pour favoriser (spécialité ECS)

Élément Constitutif 3 - Connaissances des théories de l'apprentissage et de l'enseignement au service de la formation des enseignants (spécialité enseignement) / Créer de la valeur pour faire progresser les apprenant.e.s (spécialité ECS)

Spécifique à la spécialité "enseignement"

Élément Constitutif 2 - Psychologie des apprentissages pour l'éducation et la formation, approfondissement (M.Laurent)

heures en présentiel : 6 heures

heures à distance : 9 heures

Différents thèmes, en lien étroit avec les connaissances en psychologie de l'éducation et l'efficacité de l'enseignement, seront proposés à l'étude : les effets du jugement des enseignants, la motivation chez les enseignants, la gestion des comportements inadaptés, l'évaluation au service des apprentissages, le transfert d'apprentissages, la qualité des interactions enseignants-élèves à travers le CLASS* (Classroom Assessment Scoring System, Pianta et al., 2008).

Une méthode d'appropriation des contenus, inspirée de la démarche des conférences de consensus du CNESCO (Centre national d'étude des systèmes scolaires) sera présentée aux étudiants et exploitée pour organiser le travail personnel, les échanges et la production de préconisations pour l'éducation et la formation. Dans les grandes lignes, il s'agira pour un groupe « d'experts » désigné, de rendre compte des résultats de la recherche sur une thématique choisie. Les échanges suivront pour faire émerger des situations issues du terrain directement éclairés par ces recherches. Un travail de synthèse par le groupe d'experts permettra de mettre en avant des préconisations.

Cette démarche a pour but de rendre acteurs les étudiants en les accompagnant dans l'appropriation des connaissances scientifiques dont ils peuvent le relai à travers leurs actions de formation sur le terrain.

Élément Constitutif 3 - Connaissances des théories de l'apprentissage et de l'enseignement au service de la formation des enseignants (D. Escorcía)

Volume horaire : 15 heures

Cet élément constitutif comprendra deux enseignements distincts.

Cet enseignement prendra appui sur des contenus traités dans l'EC 1 Introduction. L'étudiant pourra approfondir sa compréhension des déterminants de l'autonomie des élèves en se focalisant sur certains concepts clés (p. ex. métacognition, stratégies d'autorégulation). Nous verrons que des travaux contemporains en psychologie, comme ceux d'Albert Bandura, ont servi d'appui à des recherches portant sur des facteurs individuels et environnementaux qui participent à l'autonomie des élèves. Nous nous intéresserons précisément aux étapes du développement des compétences (connaissances et stratégies) impliquées dans la gestion autonome des apprentissages, ainsi que nous étudierons les liens entre ces compétences et la réussite des élèves. Cet enseignement aboutira sur une série de principes à partir desquels les étudiants pourront concevoir des dispositifs pour faciliter l'autonomie des élèves dans différents domaines (p. ex. la compréhension ou la production d'écrits).

Modalités d'évaluation de l'UE 31

Spécialité "enseignement"

Dossier à préciser avec les enseignants

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

EC spécifique à la spécialité "entreprises, collectivités et services"

Éléments Constitutifs 2 - Former pour favoriser (C. Tambellini)

L'enseignement de ce module a pour objectif de permettre à l'étudiant d'analyser un public cible et de déterminer des besoins de formation en proposant un accompagnement adéquat. L'étudiant sera en mesure de proposer un bilan sur les apprentissages et les compétences à faire acquérir ou à consolider. Les étudiants seront amenés à construire une réflexion sur sa pratique info-communicationnelle et sur les outils à disposition pour se rendre visible dans son domaine d'expertise ou en qualité de formateur de formateurs.

Élément Constitutif 3 - Créer de la valeur pour faire progresser les apprenant-es (R. Morcelet)

L'enseignement aura pour but de permettre à l'étudiant de construire une représentation synoptique des outils numériques utiles au formateur. L'étudiant sera capable de conduire une veille technologique pour enrichir sa représentation synoptique des outils. Enfin, l'étudiant sera capable de proposer des réponses aux questions professionnelles et analyser et évaluer les propositions avec les outils les plus pertinents au regard de la situation.

Modalités d'évaluation de l'UE 31

Spécialité "entreprise, collectivité et services"

Évaluation terminale : 1 épreuve écrite 1 heure

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 32 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ET INCLUSIF - 9 ECTS

Élément Constitutif 2 - Déterminants didactiques des inégalités scolaires (1) (spécialité enseignement) / Entreprise inclusive (spécialité ECS)

Élément Constitutif 3 - Déterminants didactiques des inégalités scolaires (2) (spécialité enseignement) / Formation au multiculturalisme (spécialité ECS)

Spécifique à la spécialité "enseignement"

Éléments Constitutifs 2 et 3 - Déterminants didactiques des inégalités (C. Margolinas)

Présence : 12 heures

Distance : 18 heures

Les déterminants didactiques des inégalités scolaires. Les situations installées par le professeur ne sont pas toujours celles qu'il croit. A son insu, les connaissances en jeu du point de vue de l'élève ne sont pas nécessairement celles qui correspondent aux savoirs supposés être en jeu et les réponses des élèves ne s'appuient pas toujours sur les connaissances qu'il suppose ! Voici les interrogations dont nous partirons. Les composantes des situations (théorie des situations) seront notre guide dans ce travail.

Bibliographie

Rochex, J.-Y., & Crinon, J. (2011). La construction des inégalités scolaires. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Laparra, M., & Margolinas, C. (2016). Les premiers apprentissages scolaires à la loupe. Bruxelles: De Boeck.

Modalités d'évaluation de l'UE 32

Spécialité "enseignement"

Évaluation terminale : 1 dossier

Éléments Constitutifs 2 et 3 - Entreprise inclusive et Formation au multiculturalisme (S. Dozolme)

15 heures

Ces EC se donnent pour objectifs de compléter sous l'angle des organisations les notions de société inclusive abordées dans le cours commun afin de conduire une analyse pertinente de situations professionnelles dans un objectif inclusif.

Il proposera notamment une analyse de différentes situations de discrimination dans les organisations (par ex., travailleurs en situation de handicap, plafond et cloison de verre, discrimination à l'embauche, diversité des discriminations), de connaître les acteurs de la diversité au sein des organisations ainsi que les modalités d'actions pour une organisation inclusive.

De plus, la législation s'invite sur le terrain de la sensibilisation et de la formation à la fois à la diversité dans le cadre des recrutements, comme dans l'inclusion. Des actions de formation seront à la fois proposées en analyse comme demandées aux étudiants, dans le cadre de l'évaluation autour de thématiques inclusives.

Enfin, les structures sont de plus en plus multinationales ainsi que leurs collaborateurs. Gérer des formations regroupant des apprenants issus de milieux et de cultures différents nécessite une réflexion. Cette réflexion sera proposée dans le cadre à la fois de théories liées à l'éthnocentrisme et à l'éthnorelativisme, mais également sur les travaux conduits par Geert Hofstede et Hall sur la communication interculturelle.

Bibliographie

Aoun J. (2004), Manager une équipe interculturelle. ESF Éditeur

Collectif (2008) IMS – Vers l'entreprise inclusive – Les 6 clés de la diversité. Éditions autrement.

Landrieux-Kartochian S. (2007), Les organisations face au plafond de verre. Revue française de gestion, 4(173), 15-30.

Verbunt, G. (2001). La société interculturelle. Éditions du Seuil

Whitley, B., & Kite, M. (2013). Psychologie des préjugés et de la discrimination. De Boeck.

Modalités d'évaluation de l'UE 32

Spécialité "entreprise, collectivité et services"

Évaluation terminale : 2 épreuves

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 34 : FORMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER – 6 ECTS

Élément Constitutif 2 - Formation des enseignants : concevoir et conseiller (spécialité enseignement) / Accompagnement professionnel et mobilité interne (spécialité ECS)

Spécifique à la spécialité "enseignement"

Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services"

Élément Constitutif 2 - Formation des enseignants : concevoir et conseiller (S. Moussay)

heures en présentiel : 8 heures

heures à distance : 7 heures

Cet élément constitutif aborde la conception d'outils fondés sur l'analyse du travail des enseignants. A travers l'apport de connaissances sur les dispositifs de formation, l'objectif est de concevoir une formation de formateurs d'enseignant(e)s centrée sur l'analyse du travail

Élément constitutif 2 - Accompagnement professionnel et mobilité interne (M. Biguet, T. Poisson)

Volume horaire : 15 heures

A l'issue de l'enseignement, les étudiants seront en mesure de définir la notion de compétences, d'établir des liens entre formations, compétences, et performance. Enfin, ils seront à même de construire et d'analyser des grilles d'évaluation.

Lors de l'enseignement, nous verrons les approches contingentes de la gestion de carrière, les liens entre formation et compétences, l'accompagnement professionnel et la mobilité interne.

Modalités d'évaluation de l'UE 34

Spécialité "enseignement"

Un dossier présentant la conception d'une formation centrée sur l'analyse du travail

Spécialité "entreprise, collectivité et services"

Évaluation terminale : 1 dossier à réaliser autour d'une mise en situation

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 41 : ANALYSER LE TRAVAIL - 6 ECTS

Élément Constitutif 2 - Clinique de l'activité (spécialité enseignement) / Formation modulaire (spécialité ECS)

Élément Constitutif 3 - Didactique professionnelle (spécialité enseignement) / Pilotage de projet en entreprise (spécialité ECS)

Spécifique à la spécialité "enseignement"

Élément Constitutif 2 - Ergonomie et clinique de l'activité (S. Moussay)

Présence : 8 heures

Distance : 7 heures

Les enseignements viseront l'appropriation par l'étudiant(e) des concepts théoriques et méthodologiques de l'intervention en clinique de l'activité (Clot, 2004, 2008) qui s'inscrit dans un lien fort avec le terrain et les problèmes des professionnels.

Les concepts de développement de l'activité et d'expériences (Leontiev, 1984; Vygotski, 1934/1997), les méthodes d'instruction au sosie et d'autoconfrontations simple et croisée seront abordées pour permettre de conduire des analyses de l'activité avec les professionnels.

Bibliographie

Clot, Y. (2008). Travail et pouvoir d'agir. Paris : PUF.

Clot, Y. (2004). Action et connaissance en clinique de l'activité. @ctivités. En ligne <http://www.activites.org/> Leontiev, A.-N. (1984). Activité, conscience et personnalité. Moscou : Éditions du Progrès.

Élément Constitutif 3 - Analyser le travail pour comprendre et outiller les métiers de la formation en éducation (C. Ravez)

Présence : 10 heures

Distance : 5 heures

Cet enseignement s'appuie sur la littérature de recherche en analyse du travail, de l'activité et des situations portant plus spécifiquement sur le domaine et les professionnalités de la formation des personnes enseignantes et des autres personnels d'éducation. En articulation avec les autres enseignements de l'UE, il contextualisera ces travaux, notamment les plus récents, dans le champ des sciences du travail, de l'éducation et de la formation, et permettra aux étudiant.es de mettre en discussion ces apports avec leur pratique et leur environnement professionnels.

La seconde partie de l'EC mettra l'accent, au prisme de concepts et de méthodologies de recherche liées à l'analyse du travail, de l'activité et des situations, sur les dilemmes rencontrés par les formateurs et formatrices dans leurs rapports aux recherches en, sur et pour l'éducation. Elle proposera d'éprouver et d'analyser des ressources de nature variée pour développer des compétences de « passeur » entre recherches, politiques et pratiques.

Bibliographie indicative

Ravez, C. (2023). Former à enseigner, c'est du travail ! EduBref. ENS de Lyon. En ligne : <https://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/Edubref/detailsEdubref.php?parent=accueil&edubref=27>

Ravez, C. (2023). Former à enseigner : activités, mutations, tensions. Dossier de veille, 143 ENS de Lyon. En ligne : <https://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=143&lang=fr>

Modalités d'évaluation de l'UE 41

Spécialité "enseignement"

Évaluation terminale : Dossier « rapport de stage » qui comporte

- une partie qui comprend la description du terrain de stage, la présentation d'un acteur rencontré au cours du stage et celle d'une situation de travail de cet acteur.
- une partie analyse extrinsèque de la tâche réalisée par l'acteur dans la situation présentée
- une partie analyse intrinsèque de l'activité vécue par l'acteur en mobilisant la méthode d'instruction au sosie. L'analyse visera à identifier les concepts organisateurs de l'activité observée et à isoler certaines des raisons d'agir de cet acteur.
- une partie discussion qui permettra de souligner en quoi cette analyse alimente la réflexion de l'étudiant sur sa manière de concevoir une action de formation ou d'accompagnement.

Le dossier « rapport de stage » permet l'évaluation des UE41 et UE42.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 41 : SUITE - ANALYSER LE TRAVAIL - 6 ECTS

Élément Constitutif 2 - Clinique de l'activité (spécialité enseignement) / Formation modulaire (spécialité ECS)

Élément Constitutif 3 - Didactique professionnelle (spécialité enseignement) / Pilotage de projet en entreprise (spécialité ECS).

Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services"

Élément Constitutif 2 - Formation modulaire (C. Errouqui)

Volume de cours : 22 heures

Les enseignements auront pour but de permettre à l'étudiant de distinguer et comprendre différents référentiels dans le but de produire des scénarii pédagogiques. Les étudiants seront capables de mobiliser les concepts afin d'individualiser les formations et maîtriser le questionnement pédagogique.

Bibliographie

Lamailloux, B. (2018). Construire et animer une session de formation. Dunod. Cristol, D. (2018). Dictionnaire de la formation. ESF éditeur.

Élément Constitutif 3 - Pilotage de projet en entreprise (C. Tambellini, R. Morcelet)

Volume de cours : 22 heures

En qualité de futur formateur, ce module a pour but d'initier les étudiants à la conduite du changement, au pilotage de projet et à la création d'entreprise. Ce module est réfléchi pour donner des clefs et des pistes possibles aux étudiants pour leur future carrière professionnelle, en prenant en compte la diversité des possibles : s'ils souhaitent devenir formateurs indépendants, créer une structure, faire du conseil... tout cela dans le cadre des métiers de la formation. Il sera abordé les questions à se poser avant d'entamer de telles démarches, d'identifier les motivations, les points d'appuis, les bonnes informations. Seront aussi abordés les risques et les obstacles. Les étudiants disposeront aussi de notions en communication et plus spécifiquement dans le cadre de la création d'entreprise.

Bibliographie

Perrin-Van Hille, C. (2016). Concevoir une formation - Progression pédagogique et animation. Dunod Couchaère, M.-J. (2018). La Bible du formateur. ESF éditeur.

Modalités d'évaluation de l'UE 41

Spécialité "entreprise, collectivité et services"

Evaluation terminale : Dossier à réaliser "Scénario pédagogique"

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 42 : STAGE – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Connaissance des formes (enseignement) / Connaissance des milieux d'intervention (spécialité ECS)

Élément Constitutif 2 - Stage

Spécifique à la spécialité "enseignement"

Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services"

Descriptif de l'UE 42

Le stage vise à doter les étudiant.es de connaissances pratiques sur les terrains, les métiers et les pratiques professionnelles en lien avec leur parcours de master.

Le stage a pour fonction principale de permettre aux étudiant.es de connaître une structure, tant au niveau organisationnel que structurel et fonctionnel afin d'en repérer les modalités d'actions et les finalités éducatives.

En M2, il peut également servir de terrain pour un travail empirique réalisé dans le cadre du mémoire.

Compétences visées

Selon le contexte professionnel rencontré et les missions demandées, il s'agit, pour l'étudiant.e de développer les compétences suivantes :

- construire des liens entre l'expérience vécue en stage et d'autres expériences professionnelles,
- décrire avec précision la structure, la réglementation et la dynamique évolutive des organisations au sein desquelles le.la formé.e est susceptible de travailler (éducation nationale, collectivités territoriales, entreprise, fonction publique...),
- expliciter les principes et les savoirs issus de la pratique qui régissent l'activité des acteur.trice.s au sein de ces organisations : principes éthiques, déontologiques, cultures professionnelles,
- mobiliser des connaissances théoriques et méthodologiques en sciences humaines et sociales pour analyser et décrire sa propre activité instrumentée et/ou celle d'autrui (étudiant.es, professionnel.le.s en formation, professionnel.le.s en activité).

Spécifique à la spécialité "enseignement"

Élément Constitutif 1 - Connaissance des formés (B. Benazech)

Présence : 10 heures

Distance : 5 heures

Dans ce cours, l'intervenant propose de partager la compréhension qui est la sienne des professeurs, des directeurs d'école, des chefs d'établissements... de leurs difficultés, de leurs aspirations et des leviers dont dispose l'institution pour favoriser le développement et l'engagement de ces professionnels

Élément Constitutif 2 - Stage (S. Moussay)

Distance : 4h

Dans la spécialité enseignement, le stage de master 2 a pour finalité la collecte des empiries nécessaires pour mettre en oeuvre son projet de recherche. Au travers de cet EC, les étudiants sont accompagnés dans le choix de leur lieu de stage, compte tenu du projet de recherche qui est le leur. Ils sont aussi accompagnés dans les démarches administratives afférentes à ce dispositif (établissement des conventions, etc.).

Modalités d'évaluation de l'UE 42

Spécialité "enseignement"

Elaborer un dossier « Rapport de stage » portant sur la description du terrain de stage, la présentation d'un acteur rencontré au cours du stage, l'analyse de la tâche et l'analyse de son activité. Ce dossier UE42 fera également l'objet d'une évaluation en UE41.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 42 : SUITE - STAGE – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Connaissance des formes (enseignement) / Connaissance des milieux d'intervention (spécialité ECS)

Élément Constitutif 2 - Stage

Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services"

Élément Constitutif 1 - Connaissance des milieux d'intervention (S. Dozolme)

Présence : 8 heures

Distance : 7 heures

Les cours permettront d'identifier les caractéristiques propres à certains publics d'apprenants ou à certains milieux de formation. Ces milieux d'intervention présentés seront directement en lien avec les étudiants présents en formation afin d'être au plus proche de leurs préoccupations. Ces préoccupations professionnelles seront croisées avec les enjeux de formation et les objets de recherche qui peuvent s'y rapporter, faisant ainsi sens avec l'UE 43.

Élément Constitutif 2 - Stage

Selon le contexte professionnel rencontré et les missions demandées, il s'agit, pour l'étudiant-e, de développer les compétences suivantes :

- Appréhender le milieu professionnel dans lequel se déroule le stage
- Contribuer à la réflexion pédagogique et organisationnelle des actions de formation observées dans l'organisation
- Démontrer de réelles capacités à travailler en équipe, à s'insérer dans des projets pédagogiques de formation
- Traduire et concevoir des supports de formation en fonction d'un cahier des charges fourni
- Construire un cours ou une séance pédagogique
- Évaluer les compétences acquises au cours de l'action de formation conduite

Modalités d'évaluation de l'UE 42

Spécialité "entreprise, collectivité et services"

Évaluation terminale : 1 rapport de stage

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 43 : MÉMOIRE – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Séminaire : vers le mémoire de master

Spécifique à la spécialité "enseignement"

Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services"

Descriptif de l'UE 43

Dans la continuité des enseignements du M1, l'UE vise à accompagner les étudiant-es dans l'élaboration, la réalisation et l'écriture de leur mémoire. Élément central de la formation, ce mémoire permet à l'étudiant-e de mener un travail personnel de recherche. Sa réalisation devrait lui permettre de traiter une question de manière approfondie en mettant en lien les différents apports du master (enseignements académiques, lectures de textes scientifiques, observations en stage...).

En lien avec les enseignements sur les méthodes de recherche, elle vise aussi à les guider :

1. dans le choix des dispositifs et des méthodes de recueil de données, adaptés à leur projet et à leur(s) question(s) de recherche,
2. dans le traitement, l'analyse et la discussion des données recueillies.

L'UE vise enfin à rendre les étudiant-es capables de présenter leur travail, à l'écrit et à l'oral.

Dans la mesure où la recherche scientifique a par essence une dimension collective et collaborative, les étudiant-es sont donc invité-es à inscrire leur travail dans un projet collectif (pour le travail de revue de littérature internationale, la recherche de terrain, la participation active aux séminaires de recherche et la rédaction du mémoire).

Compétences visées

- Conduire une analyse prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes,
- Développer des capacités d'analyse et de synthèse nécessaires pour la rédaction du mémoire et la soutenance,
- Présenter de manière adaptée à son lectorat ou auditoire sa production de recherche,
- S'approprier les méthodes de recherche et analyser des situations de travail,
- Étudier les pratiques pédagogiques de manière critique,
- Mettre en œuvre une méthode d'ingénierie pédagogique pour concevoir et réaliser le projet.

Élément Constitutif 1 - Séminaire : vers le mémoire de master (G. Serres, M. Laurent)

Présence : 10 heures

Distance : 10 heures

Organisés sous formes de séminaires, les présentiels permettront aux étudiants de présenter leurs travaux et articles pertinents pour leur recherche. Les échanges qui suivront seront l'occasion pour tous d'interroger ses propres travaux au regard des questionnements apportés, qu'ils soient théoriques ou méthodologiques.

Les distanciels permettront une forme de régulation sur des points spécifiques liés à la rédaction du mémoire (normes APA, structuration, incontournables des différentes parties, etc.) et à la planification des différentes étapes de sa réalisation en alignement avec les attentes du mémoire et les besoins des étudiants.

Élément Constitutif 1 - Séminaire : vers le mémoire de master (S. Dozolme)

Présence : 12 heures

Distance : 11 heures

Lors de chaque présentiel, un séminaire aura lieu, composé de présentations des travaux d'étudiants. Durant ces présentations, chacun est invité à réfléchir à ses propres travaux, à interroger le présentateur, à mutualiser les expériences et les connaissances. Des thématiques liées à la spécificité de ce type d'écrit seront abordées (rendre compte de la problématisation, écriture du sommaire, rédiger le résumé, respect des normes...).

Des suivis inter-présentiels seront organisés, en distanciel.

Modalités d'évaluation de l'UE 43

Spécialité "enseignement"

Évaluation terminale : Le mémoire et sa soutenance (1h) permettront l'obtention de deux notes.

Par ailleurs, le mémoire et la soutenance permettront l'obtention de deux notes en UE43 et 1 note en UE44 (Anglais)

Spécialité "entreprise, collectivité et services"

Évaluation terminale : 2 épreuves Mémoire + Soutenance 1 heure

Le mémoire et la soutenance permettront l'obtention de deux notes en UE43 et 1 note en UE44 (Anglais)

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 45 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE – 3 ECTS

Élément Constitutif 1 - Concevoir des formations à distance

Spécifique à la spécialité "enseignement"

Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services"

Descriptif de l'UE 45

Cette UE permet aux étudiants d'approfondir les connaissances spécifiques de son parcours. Les approfondissements proposés doivent permettre aux étudiants d'identifier les spécificités des formations à distance et hybrides et de maîtriser les outils nécessaires à leur mise en œuvre.

Compétences visées

Savoir construire le scénario pédagogique d'une formation hybride et mettre en œuvre cette formation dans une plateforme de formation.

Élément Constitutif 1 - Concevoir des formations à distance (F. Boissonnet)

Élément Constitutif 1 - Concevoir des formations à distance (C. Briat)

- Les points clés des formations hybrides
- Gestion de l'alternance dans une formation hybride- Est-ce vraiment différent d'une formation en présentiel ?
- L'importance de l'accompagnement
- Les outils d'évaluation formative et sommative
- Les plateformes de formation (gestion, diffusion, création de ressources)
- Les conditions de réussite
- La réalisation de capsules vidéo
- Réflexion sur la scénarisation

Modalités d'évaluation de l'UE 45

Spécialité "enseignement"

Evaluation terminale : un scénario de formation hybride conçu pour la plateforme Moodle

Spécialité "entreprise, collectivité et services"

Evaluation terminale : 1 A

PARCOURS INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE ET NUMÉRIQUE

L'objectif du parcours IPN est d'impulser et d'accompagner le développement professionnel des acteurs de la formation (éducation, collectivités, entreprises) dans la société numérique.

À l'ère numérique, les missions des métiers de l'ingénierie pédagogique évoluent et nécessitent la mise en œuvre de compétences métiers pluridisciplinaires.

Le parcours IPN articule l'ingénierie pédagogique et les technologies du numérique pour permettre aux étudiants de mobiliser une expertise professionnelle transdisciplinaire sur le segment des métiers émergents du secteur de l'enseignement et de la formation liés au développement du numérique.

Compétences scientifiques transversales du Master Sciences de l'Éducation et de la Formation

- décrire avec précision la structure, la réglementation et la dynamique évolutive des organisations au sein desquelles le formé est susceptible de travailler (éducation nationale, collectivités territoriales, entreprises, fonction publique...),
- expliciter les principes et les savoirs issus de la pratique qui régissent l'activité des acteurs au sein de ces organisations : principes éthiques, déontologiques, cultures professionnelles,
- mobiliser des connaissances théoriques et méthodologiques en sciences humaines et sociales pour analyser et décrire sa propre activité instrumentée (de formateur, d'encadrant) et celle d'autrui (étudiants, professionnels en formation, professionnels en activité), pour concevoir et conduire des dispositifs visant la transformation de sa propre activité et de celle d'autrui.

Compétences professionnelles spécifiques au parcours IPN

Contribuer à la maîtrise d'œuvre d'un projet de formation en environnement numérique :

- en assurant l'interface entre différents corps de métier,
- en mettant en œuvre une méthode d'ingénierie pédagogique pour concevoir et réaliser le projet,
- en mettant en œuvre la chaîne de production-médiatisation des contenus.

VOTRE PARCOURS DE FORMATION

MASTER 2

SEMESTRE 3	UE 31	Apprendre, enseigner, former	9 crédits
	UE 32	Agir dans un environnement numérique et inclusif	9 crédits
	UE 33	Méthodologie de la recherche en éducation et en formation	6 crédits
	UE 34	Former, encadrer, accompagner	6 crédits

SEMESTRE 4	UE 41	Analyser le travail	6 crédits
	UE 42	Stage	9 crédits
	UE 43	Mémoire	9 crédits
	UE 44	Anglais	3 crédits
	UE 45	Approfondissement et ouverture	3 crédits

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Spécifique au parcours IPN.

UE 31 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Introduction commune à tous les parcours

Élément Constitutif 2 - Accessibilité numérique et médiation de l'interaction

Élément Constitutif 3 - Apprendre, enseigner avec les médias numériques

Élément Constitutif 2 - Accessibilité numérique et médiation de l'interaction (N. Masseux)

Concevoir et réaliser un scénario de formation hybride ayant pour objectif d'enseigner les connaissances et de former aux compétences d'un domaine scolaire, universitaire ou professionnel usuellement réalisé en présentiel.

Compétences à atteindre : connaître et savoir mettre en œuvre les différentes phases de l'ingénierie pédagogique par objets MISA (Méthode d'Ingénierie d'un Système d'Apprentissage).

Description des enseignements :

- Introduction de l'ingénierie MISA
- Présentation des 4 phases MISA (conception, scénarisation, production, évaluation)
- Modélisation par objet des connaissances (logiciel MOT)
- Phases de conception
- Modélisation des connaissances déclaratives, procédurales, heuristiques visées par la formation hybride à concevoir,
- Spécification des niveaux d'habiletés à atteindre sur les connaissances,
- Choix des types d'activités à proposer aux apprenants à partir de l'analyse du modèle des connaissances intégrant les niveaux d'habiletés visés,
- Conception du scénario des activités à proposer aux apprenants
- Conception du scénario des activités de l'enseignant pour réaliser le scénario hybride

Bibliographie :

Ingénierie pédagogique & méthode MISA. LICE – Laboratoire en ingénierie Cognitive et Educative. Université TELUQ. URL : <http://lice.liceef.ca/index.php/methode-misa/>

Paquette, G. (2002) . L'ingénierie pédagogique : Pour construire l'apprentissage en réseaux. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec.

Méthode d'ingénierie d'un système d'apprentissage (MISA) Gilbert Paquette, Françoise Crevier et Claire Aubin Centre de recherche LICEF Télé-université. <http://jacques.rodet.free.fr/misa%5B1%5D.pdf>

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Spécifique au parcours IPN.

UE 31 : SUITE - APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER – 9 ECTS

Élément Constitutif 3 - Apprendre, enseigner avec les médias numériques (T. Longeon, X. Nicolas, C. Wigham)

Apprécier en quoi les environnements numériques résultant des technologies récentes intègrent la présence, l'immersion et la multimodalité et réinterrogent les modèles d'apprentissages et les approches d'enseignement et de formation.

À l'issue de l'enseignement l'étudiant devra :

- Savoir identifier les propriétés multimodales et immersives d'un environnement d'apprentissage numérique,
- Savoir identifier les modèles d'apprentissage, d'enseignement embarqués dans un environnement d'apprentissage numérique,
- Mobiliser les apports théoriques et les études de cas afin d'apprécier le potentiel des environnements numériques pour améliorer l'efficacité de l'apprentissage, de l'enseignement et de la formation.

Description des enseignements :

- Gamification et environnements d'apprentissages mobilisant des ressorts ludiques - T. Longeon
- Multimodalité et mondes virtuels - C. Wigham
- Réalités virtuelles (concepts clés et usages en contexte d'apprentissage) - X. Nicolas

Bibliographie

Alvarez, J., Djaouti, D., & Rampnoux, O. (2012). Introduction au Serious Game/Serious Game: An introduction. 2e Revue et augmentée. Questions Théoriques.

Blin, F., Nocci, S. & Fowley, C. (2013). Mondes virtuels et apprentissage des langues: vers un cadre théorique émergent. Recherches et Applications, 54, pp. 94-107.

Bouvier, P. (2009). La présence en réalité virtuelle, une approche centrée utilisateur. Doctoral dissertation, Université Paris-Est.

Fuchs, P., Arnaldi, B., & Guitton, P. (2006). Le traité de la réalité virtuelle - Volume 4 : Les applications de la réalité virtuelle (3^e éd.). Transvalor - Presses des mines.

Gregory, S., Mark, J.W. L., Dalgarno, B. & Tynan, B.. (2016). Learning in Virtual Worlds: Research and applications. AU Press.

Groom, D. & O'Connell, J. (2010). Virtual Worlds: Learning in a Changing World. Australian Council Educational Research.

Norris, S. (2020). Multimodality theory and methodology. Routledge.

Sanchez, J. (2009). A social history of virtual worlds. Library Technology Reports, 45(2), pp.9-12.

Winn, W. (2003). Learning in artificial environments : Embodiment, embeddedness and dynamic adaptation. Technology, Instruction, Cognition and Learning, 1(1), 87-114.

Modalités d'évaluation de l'UE 31

Evaluation terminale : dossier personnel de travaux de l'étudiant(e)

UE 32 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ET INCLUSIF - 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Introduction commune à tous les parcours

Élément Constitutif 2 - Agir pour un environnement inclusif

Élément Constitutif 3 - Numérique et médiation de l'interaction didactique

Élément Constitutif 2 - Agir pour un environnement inclusif (B. Drot-Delange, C. Souvay)

Présence : 4 heures

Distance : 11 heures

Cet EC a pour objet de mettre en œuvre des méthodes et outils pour concevoir et développer des environnements numériques accessibles dans le cas de formation en ligne. Le cours abordera notamment les différentes étapes pour penser et concevoir un MOOC inclusif. Le cours abordera également la question des usages d'environnements numériques et de leur accessibilité.

Élément Constitutif 3 - Numérique et médiation de l'interaction didactique (N.Masseux)

Présence : 4 heures

Distance : 11 heures

Cet EC a pour objectif de mobiliser les concepts de la théorie de l'activité et de l'ingénierie didactique, qui permettent de décrire le processus de médiation instrumentale par les artefacts numériques dans les dispositifs d'enseignement et de formation, d'en apprécier les enjeux didactiques, pour analyser et concevoir des environnements d'apprentissage numériques.

À l'issue de l'enseignement l'étudiant devra :

- Connaître les concepts clés de description de l'activité instrumentée et ses enjeux cognitifs et didactiques,
- Savoir mobiliser ces concepts clés pour analyser les situations d'enseignement et de formation médiées par des artefacts numériques.

Bibliographie

Rabardel, P. (1995). Les Hommes et les technologies une approche cognitive des instruments contemporains. Paris : Armand Colin.

Modalités d'évaluation de l'UE 32

Évaluation terminale : 1 dossier

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Spécifique au parcours IPN.

UE 34 : FORMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER – 6 ECTS

Élément Constitutif 2 - Formations et dynamiques collaboratives en environnement numérique (B. Drot-Delange, X. Nicolas)

Volume de cours : 15 heures

Cet élément constitutif abordera d'abord les logiques de conception de formation en environnement numérique et plus particulièrement les dynamiques à l'œuvre dans les méthodes d'ingénierie pédagogique telles que ADDIE. Celle-ci prend appui sur l'analyse des besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Il abordera ensuite les dynamiques de collaboration dans la formation et la gestion de projet et s'attachera à la mise en œuvre de ces dynamiques dans les environnements numériques. Pour ce faire, les concepts (collaborations, coopération, ...) appliqués aux environnements numériques seront distingués et illustrés. L'objectif étant d'identifier les apports et limites des environnements numériques en vue de stratégies collaboratives en formation et/ou en gestion de projets.

Les dynamiques de collaboration dans la conception et la gestion de projet mobilisent souvent des artefacts qu'ils soient technologiques ou non. Ces objets intermédiaires peuvent être considérés comme des instruments de l'activité. Ils ont pour ambition de susciter des échanges et construire une action collective. Ces objets intermédiaires ont deux fonctions. Ils font office de représentations externes à l'activité de conception et servent de supports de collaboration et de coordination. Plus précisément, ils cherchent à garantir les échanges lors des séances de conception, de travail ou encore lors de focus group afin de construire une vision commune et une action collective. Ils ont également pour fonction de représenter la réalité. Nous prendrons l'exemple des cartes d'expérience pour incarner ces différentes fonctions et pour explorer le rôle de l'ingénieur pédagogique au sein de ces dynamiques de collaboration.

Bibliographie

Charlier, B. et Henri, F. (2010). Apprendre avec les technologies. PUF.

Daele, A. et Sylvestre, E. (2016). Comment développer le conseil pédagogique dans l'enseignement supérieur ? DeBoeck Supérieur. Jézégou, A. (2019). Traité de la e-formation des adultes. DeBoeck Supérieur.

Heaton, L (2013) Formes et enjeux de la collaboration numérique , tic & société [En ligne], Vol. 7, N° 1 | 1er semestre 2013, URL : <https://journals.openedition.org/ticetsociete/1277>

Sperano, I., Roberge, J., Bénech, P., Trgalova, J., & Andruchow, R. (2018, August). Exploring new usages of journey maps: Introducing the pedagogical and the project planning journey maps. In Congress of the International Ergonomics Association (pp. 964-982). Springer, Cham.

Modalités d'évaluation de l'UE 34

Evaluation terminale : un dossier constitué d'une étude de cas et un dossier

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Spécifique au parcours IPN

UE 41 : ANALYSER LE TRAVAIL - 6 ECTS

Élément Constitutif 2 - Ergonomie et clinique de l'activité/Didactique professionnelle

Élément Constitutif 3 - Analyse du travail et projet

Élément Constitutif 2 - Ergonomie et clinique de l'activité (S. Moussay) / Didactique professionnelle (T. Longeon, X. Nicolas,)

Ergonomie et clinique de l'activité (S. Moussay)

Heures en présentiel : 8 h

Heures à distance : 6 h

Les enseignements viseront l'appropriation par l'étudiant(e) des concepts théoriques et méthodologiques de l'intervention qui s'inscrit dans un lien fort avec le terrain et les problèmes des professionnels. Les concepts de développement de l'activité et d'expériences (Leontiev, 1984; Vygotski, 1934/1997), les méthodes d'instruction au sosie et d'autoconfrontations simple et croisée seront abordées pour permettre de conduire des analyses de l'activité avec les professionnels.

Bibliographie

Clot, Y. (2008). Travail et pouvoir d'agir. Paris : PUF.

Clot, Y. (2004). Action et connaissance en clinique de l'activité. @ctivités. En ligne <http://www.activites.org/> Leontiev, A.-N. (1984). Activité, conscience et personnalité. Moscou : Éditions du Progrès.

Didactique professionnelle (T. Longeon, X. Nicolas)

Heures en présentiel : 2 h

Heures à distance : 2 h

Les enseignements permettent d'exposer les notions et les concepts en oeuvre en didactique professionnelle. Les cours ont pour objectif de développer la capacité des étudiant.e.s à restituer les connaissances abordées et de s'entraîner à une analyse de leur propre activité de travail pour mieux identifier quelques déterminants des situations présentées et analysées.

Nous poursuivrons l'étude des objets intermédiaires de la conception abordée dans les dynamiques collaboratives avec la méthode des "personas". Les personas sont des archétypes fictifs, une aide à la représentation des connaissances relatives aux utilisateurs futurs. L'usage des personas lors du processus de conception offrent de nombreux avantages que nous détaillerons mais leur élaboration doit être déduite d'un corpus recueilli, selon des critères de pertinence, de complétude et d'exclusivité. Cela nécessite donc une articulation avec les méthodologies de l'analyse de l'activité.

Bibliographie

Bornet, C. & Brangier, É. (2013). La méthode des personas : principes, intérêts et limites. Bulletin de psychologie, 524, 115-134. <https://doi.org/10.3917/bupsy.524.0115>

Gamkrelidze, T., Bobillier-Chaumon, M. E., & Cuvillier, B. (2021). «Simuler» l'activité passée pour aider à concevoir un serious game: les apports de la démarche de simulation rétrospective. Pratiques Psychologiques, 27(2), 131-157.

Pastré, P. (2011). La didactique professionnelle: Approche anthropologique du développement chez les adultes. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

Élément Constitutif 3 - Analyse du travail et projet (N. Masseux, Intervenant IPPA)

Volume de cours : 20 heures

L'enseignement vise l'analyse et l'accompagnement du travail des acteurs d'un projet numérique à visée éducative et/ou formative sur les différentes phases de gestion de projet (analyse, conception, développement, implémentation, évaluation) qui structurent l'intervention de l'ingénieur pédagogique.

Bibliographie

Daniel Peraya, « Au centre des Mooc, les capsules vidéo : un renouveau de la télévision éducative ? », Distances et médiations des savoirs [En ligne], 17 | 2017, mis en ligne le 24 mars 2017, consulté le 22 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/dms/1738>

Modalités d'évaluation de l'UE 41

Évaluation terminale : 1 épreuve Dossier

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Spécifique au parcours IPN

UE 42 : STAGE – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Connaissance des milieux d'intervention

Élément Constitutif 2 - Stage

Élément Constitutif 1 - Connaissance des milieux d'intervention (N.Masseux, D. Escorcia)

Volume de cours : 5 heures

Ce cours permettra de décrire et d'analyser les expériences vécues en stage. Il se poursuivra dans les séances dédiées au stage (voir EC2).

Élément Constitutif 2 - Stage (X. Nicolas, D. Escorcia)

Volume de cours : 11 heures

Ce cours permettra de décrire et d'analyser les expériences vécues en stage. Prenant appui sur la mobilisation de connaissances issues de sciences humaines et sociales, les séances seront structurées autour de l'explicitation des savoirs, savoir-faire et savoir-être impliqués dans les activités professionnelles des stagiaires. Il sera ainsi question de les aider à la prise de conscience de ce qu'ils font dans les différents contextes d'exercice en vue de répondre aux missions qui leur sont confiées. Cet enseignement visera également à analyser l'évolution des représentations des stagiaires à propos du métier d'ingénieur pédagogique et numérique (les compétences professionnelles en jeu, les aspects organisationnels, les relations avec différents acteurs au sein des structures, les enjeux concernant le numérique).

Selon le contexte professionnel rencontré et les missions demandées, il s'agit, pour l'étudiant-e, de développer les compétences suivantes durant le stage :

- Appréhender le milieu professionnel dans lequel se déroule le stage ;
- Contribuer aux différentes phases de l'ingénierie pédagogique pratiquées sur le lieu de stage ;
- Démontrer de réelles capacités à travailler en équipe, à s'insérer dans des projets de développement du numérique en formation ou en éducation ;
- Mettre en œuvre une méthodologie de gestion de projet en ingénierie pédagogique ;
- Être force de proposition au sein d'un projet d'ingénierie pédagogique ;
- Contribuer et participer au développement de médias numériques.

Modalités d'évaluation de l'UE 42 Stage (hors alternance)

Evaluation terminale : 1 rapport de stage

Élément Constitutif 3 – Projet tutoré de professionnalisation (C. Wigham, M. Touzet)

Volume de cours : 100 heures

L'objectif pédagogique du projet tutoré de professionnalisation vise à accompagner les étudiants dans le développement de la compétence spécifique au parcours IPN 'contribuer à la maîtrise d'œuvre d'un projet de formation en environnement numérique' et à faciliter l'élaboration de la problématique du mémoire des étudiants dans la dynamique professionnalisante de l'alternance. L'EC est divisé entre des cours de méthodologie et un accompagnement tutorial.

L'objectif du cours de méthodologie est de préparer les alternants à répondre aux attentes de leur institution d'accueil tout en développant les compétences spécifiques attendues dans le parcours IPN du M2 SDE. Le cours s'appuie sur des outils de gestion de projet (cahier des charges, diagramme de Gantt) dans l'objectif de produire un rapport d'alternance et une soutenance du projet tutoré de professionnalisation. Les liens seront faits également avec l'UE43 Mémoire.

Le tutorat des étudiants en alternance se décline en tutorat individuel, en un suivi de petits groupes de travail (trinôm)

Modalités d'évaluation de l'UE 42 (Projet tutoré de professionnalisation – alternance)

Evaluation terminale : 1 rapport de professionnalisation + Soutenance orale de 40 minutes

UE 43 : MEMOIRE - 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Séminaire : vers le mémoire de master

Descriptif de l'UE 43

Dans la continuité des enseignements du M1, l'UE vise à accompagner les étudiant-es dans l'élaboration, la réalisation et l'écriture de leur mémoire. Élément central de la formation, ce mémoire permet à l'étudiant-e de mener un travail personnel de recherche. Sa réalisation devrait lui permettre de traiter une question de manière approfondie en mettant en lien les différents apports du master (enseignements académiques, lectures de textes scientifiques, observations en stage...).

En lien avec les enseignements sur les méthodes de recherche, elle vise aussi à les guider 1. dans le choix des dispositifs et des méthodes de recueil de données, adaptés à leur projet et à leur(s) question(s) de recherche
2. dans le traitement, l'analyse et la discussion des données recueillies.

L'UE vise enfin à rendre les étudiant-es capables de présenter leur travail, à l'écrit et à l'oral.

Dans la mesure où la recherche scientifique a par essence une dimension collective et collaborative, les étudiant-es sont donc invité-es à inscrire leur travail dans un projet collectif (pour le travail de revue de littérature internationale, la recherche de terrain, la participation active aux séminaires de recherche et la rédaction du mémoire).

Compétences visées

- Conduire une analyse prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Développer des capacités d'analyse et de synthèse nécessaires pour la rédaction du mémoire et la soutenance
- Présenter de manière adaptée à son lectorat ou auditoire sa production de recherche
- S'approprier les méthodes de recherche et analyser des situations de travail
- Étudier les pratiques pédagogiques de manière critique
- Mettre en œuvre une méthode d'ingénierie pédagogique pour concevoir et réaliser le projet

Modalités d'évaluation de l'UE 43

Évaluation terminale : 2 épreuves Mémoire + Soutenance 1 heure

Le mémoire et la soutenance permettront l'obtention de deux notes en UE43 et 1 note en UE44 (Anglais)

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Spécifique au parcours IPN

UE 45 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE – 3 ECTS

Élément Constitutif 1 - Lire et écrire avec le numérique

Descriptif de l'UE 45

Cette UE permet aux étudiants d'approfondir les connaissances spécifiques de son parcours. Les approfondissements proposés doivent permettre aux étudiants d'identifier les spécificités, le cas échéant, de la lecture et de l'écriture en contexte d'apprentissage avec le numérique.

Compétences visées

Savoir évaluer un support d'apprentissage à l'aune des concepts et méthodes présentés

Élément Constitutif 1 - Lire et écrire avec le numérique (B Drot-Delange, C. Wigham)

Volume de cours : 15 heures

Cet EC vise à identifier les spécificités de la lecture et de l'écriture en contexte d'apprentissage avec le numérique.

Il s'agit ici de s'interroger sur l'efficacité concrète des supports d'apprentissage, comme par exemple les tutoriels, en termes de lecture, de mémorisation ou de compréhension. De nombreuses recherches visent à évaluer cette efficacité et à en déterminer les conditions. Ces travaux seront présentés, ainsi que les méthodes utilisées pour mesurer et améliorer l'expérience apprenant.

Bibliographie

Amadiou, F., Tricot, A. (2020). *Apprendre avec le numérique. Mythes et réalités*. Retz.

Lallemand, C. (2015). *Méthodes de design UX*. Eyrolles.

Tricot, F. (2007) *Apprentissages et documents numériques*. Belin Sup.

Modalités d'évaluation de l'UE 45

Évaluation terminale : 1 dossier portfolio constitué des différentes activités à mener pour les cours



PARCOURS SCOLARISATION ET BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Ce parcours vise à rendre l'étudiant-e capable de :

- acquérir des connaissances dans les champs scientifiques relatifs aux besoins éducatifs particuliers des élèves et leurs effets sur le développement, le fonctionnement et l'évaluation des parcours scolaires ;
- connaître et comprendre les fonctionnements des différents dispositifs et structures en lien avec la scolarisation et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- connaître les rôles et les missions des professionnel·les de l'enseignement et de l'accompagnement ;
- identifier et disposer d'un cadre de réponse aux besoins des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, un handicap mental ou psychique, un handicap sensoriel et moteur, des troubles du comportement ou des émotions ;
- mettre en œuvre des pratiques éducatives et des adaptations susceptibles d'aider les élèves à besoins éducatifs particuliers, en prenant en compte les facteurs environnementaux et les acquis de la recherche ;
- connaître sa mission et son action, la mettre en lien avec celles des autres professionnel·le.s intervenant auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers et des élèves au développement typique, développer une identité professionnelle ;
- coordonner une équipe de professionnel·les impliqués dans la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement éducatif d'élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- respecter et faire respecter les valeurs éthiques inhérentes à un travail avec un public d'enfants et d'adolescent-es dont certain-es présentent un handicap.

MASTER 2

SEMESTRE 3	UE 31	Apprendre, enseigner, former	9 crédits
	UE 32	Agir dans un environnement numérique et inclusif	9 crédits
	UE 33	Méthodologie de la recherche en éducation et en formation	6 crédits
	UE 34	Former, encadrer, accompagner	6 crédits

SEMESTRE 4	UE 41	Analyser le travail	6 crédits
	UE 42	Stage	9 crédits
	UE 43	Mémoire	9 crédits
	UE 44	Anglais	3 crédits
	UE 45	Approfondissement et ouverture	3 crédits

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Spécifique parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

UE 31 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER - 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Introduction commune à tous les parcours

Élément Constitutif 2 - Répondre aux besoins des élèves et des professionnels dans une école inclusive

Élément Constitutif 3 - Répondre aux besoins des élèves et des professionnels dans une école inclusive

Éléments Constitutifs 2 et 3 - Répondre aux besoins des élèves et des professionnels dans une école inclusive (J. Barbat, S. Cèbe)

Il y a quelques décennies à peine, le handicap était considéré comme une caractéristique de la personne. Dans cette perspective, la présence de différences corporelles ou fonctionnelles provoquait automatiquement le handicap, l'exclusion ou la stigmatisation. Toute personne ayant une déficience était alors considérée comme un-e « handicapé-e ». Cette conception a par la suite été remise en question par un ensemble de travaux montrant que la situation de handicap résulte toujours de l'interaction entre les capacités et incapacités des personnes (facteurs personnels), leurs habitudes de vie, et les facilitateurs vs les obstacles mis en place par l'environnement humain ou physique (facteurs environnementaux).

Tous les enseignements de l'UE sont basés sur ce modèle dit de « production de la situation de handicap » (Fougeyrollas et al., 1996).

Ils visent à faire mieux connaître les potentiels et les besoins éducatifs particuliers des élèves puis à présenter des pratiques éducatives efficaces, cohérentes avec les résultats de la recherche, les besoins d'apprentissage des élèves et les pratiques des acteurs et actrices de l'école inclusive. Les savoirs acquis dans le cadre de cette UE devraient permettre aux étudiant-es de connaître l'effet des facteurs personnels des élèves/enfants et celui de l'environnement sur les apprentissages.

Il est également attendu que les enseignements les rendent capables de :

- étudier les pratiques pédagogiques de manière critique et constructive.
- prendre la mesure des enjeux et débats éducatifs actuels touchant le rôle joué par l'environnement social et physique dans la production des situations de handicap vs les situations de participation
- connaître l'impact des facteurs personnels sur le développement, le fonctionnement et l'apprentissage pour identifier les besoins éducatifs, pédagogiques et didactiques particuliers des élèves
- être capable de mieux comprendre les gênes scolaires afin d'identifier les besoins éducatifs particuliers pour mieux intervenir
- être capable d'analyser une situation et d'apporter des réponses éducatives et pédagogiques adaptées aux besoins des élèves
- connaître les pratiques d'intervention efficaces, les ressources et les collaborations pertinentes
- savoir constituer une documentation scientifique et être capable de rendre compte de manière synthétique et argumentée de pratiques, d'actions ou de situation éducatives

Modalités d'évaluation de l'UE 31

Evaluation terminale : 1 Ecrit de 2h

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Spécifique parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

UE 32 AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ET INCLUSIF - 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Introduction commune à tous les parcours

Élément Constitutif 2 - Ecole inclusive et besoins éducatifs particuliers : actualités de la recherche

Élément Constitutif 3 - L'exemple de l'autisme dans le cadre de l'école inclusive

Élément Constitutif 2 - Ecole inclusive et besoins éducatifs particuliers : actualités de la recherche (M. Jury)

Cet enseignement part du postulat que pour comprendre finement ce qu'est l'école inclusive et être un-e acteur-trice important de celle-ci, il est indispensable d'être au courant des dernières avancées de la recherche sur ce sujet. L'EC amènera donc les étudiant-es à découvrir divers éclairages scientifiques afin de mieux comprendre ce changement de paradigme et les implications de celui-ci.

Ainsi, des recherches récentes sur la scolarisation inclusive au niveau international seront présentés et porteront sur :

- Les élèves à besoins éducatifs particuliers
- Les élèves ordinaires
- Les enseignant-es
- Les familles
- La pertinence des outils numériques pour ce public (par ex., lors des évaluations)

L'objectif est de permettre aux étudiant-es d'utiliser leurs connaissances scientifiques afin de proposer une vision critique de la scolarisation inclusive.

Bibliographie

Curchod-Ruedi, D., Ramel, S., Bonvin, P., Albanese, O., & Doudin, P.-A. (2013). De l'intégration à l'inclusion scolaire : implication des enseignants et importance du soutien social. *ALTER-European Journal of Disability Research/Revue Européenne de Recherche sur le Handicap*, 7(2), 135-147.

Ebersold, S., & Detraux, J.-J. (2013). Scolarisation et besoin éducatif particulier: enjeux conceptuels et méthodologiques d'une approche polycentrée. *ALTER-European Journal of Disability Research/Revue Européenne de Recherche sur le Handicap*, 7(2), 102- 115.

Khamzina, K., Jury, M., Ducreux, E., & Desombre, C. (2021). The conflict between inclusive education and the selection function of schools in the minds of French teachers. *Teaching and Teacher Education*, 106, 103454. <https://doi.org/10.1016/j.tate.2021.103454>

Élément Constitutif 3 - L'exemple de l'autisme dans le cadre de l'école inclusive (P. Gaillard, A. Simoneau, S. Tsamitrou, H. Vial)

Cet EC se découpe en deux parties. L'enseignement en présentiel livrera des informations concernant les thèmes suivants :

- connaître l'autisme et les particularités associées (sur les plans cognitif, affectif et comportemental)
- enseigner à des élèves avec TSA dans le premier degré
- enseigner à des élèves avec TSA dans le second degré
- enseigner à des étudiant-es avec TSA à l'université

Bibliographie

Baghdadli, A., & Brisot-Dubois, J. (2011). *Entraînement aux habiletés sociales appliqué à l'autisme. Guide pour les intervenants*. Elsevier Masson.

Les publications de l'Unapei. Guide "Autisme : les recommandations de bonnes pratiques professionnelles / Savoir-être et savoir-faire : <http://www.unapei.org/Guide-Autisme-les-recommandations-de-bonnespratiques-professionnelles-Savoir.html>

Tardif, C. et Gepner, B. (2014). *L'autisme*. Armand Colin.

Modalités d'évaluation de l'UE 32

Évaluation terminale : 1 dossier de 6 à 8 pages interrogeant l'utilité des outils numériques pour la scolarisation des élèves avec un trouble du spectre autistique à l'aune de travaux de recherche.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Spécifique parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

UE 34 : FORMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER – 6 ECTS

Élément Constitutif 2 - Travailler avec les acteurs du médico-social

Élément Constitutif 2 - Travailler avec les acteurs du médico-social (J. Barbat, P. Colombe, L. Corvington, F. Faberon-Tourette, S. Gatineau)

Volume de cours : 30 heures

(Ré)volution du secteur social et médico-social : une mutation profonde et systémique de l'organisation et du fonctionnement du champ de l'autonomie au service de l'accompagnement, sur tout lieu et tout temps de vie, des parcours de vie des personnes.

Cet EC, après une présentation générale du secteur social et médico-social (par ex., repères historiques, principaux textes, logique d'orientation en établissement médico-sociaux) évoquera les mutations profondes engagées avec notamment la présentation de lois cadres et d'outils visant à l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap en lien avec leur projet de vie. Une focale sera notamment placée sur la notion de projet (explicitation de la polysémie du terme, compréhension de celui-ci par les différents acteur-trices) et sa mise en œuvre sur le terrain. L'objectif est de montrer, à travers une "méthodologie 360", comment il est possible de favoriser une participation pleine et entière des personnes, et notamment des élèves à besoins éducatifs particuliers.

- Présentation générale du secteur social et médico-social : repères historiques, principaux textes, le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), la logique d'orientation en établissement médico-sociaux (ESMS), ...
- Des repères essentiels en ESMS (de la loi 2002-2 à la loi Hôpital, patients, santé et territoire [HPST], les 7 outils de la 2002-2, la notion de projet, la tarification actuelle et son évolution pour accompagner, la création de structures SMS, le droit des usagers, les évaluations, la coopération...) transition d'une logique d'orientation en structures ESMS à une logique d'adaptation de l'accompagnement au parcours de vie des personnes handicapées en lien avec le projet de vie (La personnalisation des parcours)
- Présentation de lois cadre, des projets structurants et des orientations des politiques publiques en faveur de l'évolution de l'accompagnement des personnes, vers un accompagnement global, à 360 degrés, du parcours de vie des personnes
- Les enjeux de l'école inclusive et la collaboration entre institutions (EN, ARS, MDPH, Départements) sur les territoires. Les conséquences pour l'offre de service médico-sociale
- « Méthodologie 360 » (communautés 360), participation pleine et entière des personnes (autodétermination, maîtrise d'ouvrage) :
 - o Panorama général des nouveaux dispositifs médico sociaux répondant à la logique de réponse accompagnée pour tous
 - o La mutation des dispositifs : mutualisation des plateaux techniques entre structures sociales, médico-sociales et sanitaires, et appui et coopération avec les structures de droits commun
 - o Nouvelles fonctions de référent/coordonateur de parcours, facilitateurs de parcours (APPV, etc.)...

Modalités d'évaluation de l'UE 34

Evaluation terminale : 1 dossier

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Spécifique parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

UE 41 : ANALYSER LE TRAVAIL - 6 ECTS

Élément Constitutif 2 - Dynamique des interactions : analyse des dynamiques collectives

Élément Constitutif 3 - Accompagner les élèves vers et dans l'école

Élément Constitutif 2 - Dynamique des interactions : analyse des dynamiques collectives (C. Simar)

Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement de l'UE 34 EC1. Il s'agit ici :

- de cerner les connaissances scientifiques et juridiques disponibles liées aux dynamiques des interactions dans le champ de l'inclusion,
- d'éprouver le travail collaboratif (techniques, outils, méthodes),
- de conduire une analyse des dynamiques des interactions.

À l'issue des enseignements, les étudiant-es seront capables :

- D'analyser la nature des dynamiques collectives de travail à partir d'indicateurs issus des travaux scientifiques ;
- D'analyser les tâches prescrites en lien avec les dynamiques des interactions,
- De définir théoriquement les notions clés liées à l'analyse des interactions,
- D'identifier et mettre en oeuvre les outils propices au développement des dynamiques collectives de travail.

Élément Constitutif 3 - Accompagner les élèves vers et dans l'école (C. Massy, P. Gaillard)

Les enseignements de cet EC viseront à permettre aux étudiant-es de mieux analyser les situations d'enseignement-apprentissage au regard des besoins éducatifs particuliers des élèves pour construire des réponses adaptées :

- en s'appuyant sur les principes de la conception universelle de l'enseignement et de l'apprentissage
- en mettant en place un accompagnement (méthodologique et/ou humain) efficace (analyse des gestes professionnels d'étayage)
- en travaillant en partenariat dans ou en dehors de l'école avec les professionnels des différents secteurs (enseignement/éducation/soin) et les familles

Modalités d'évaluation de l'UE 41

Évaluation terminale : 1 dossier

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Spécifique parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

UE 42 : STAGE – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Connaissance des milieux d'intervention

Élément Constitutif 2 - Stage

Élément Constitutif 1 - Connaissance des milieux d'intervention (C. Massy)

Dans cette EC, les étudiant-es s'appuieront sur leurs connaissances des différents milieux d'intervention pour analyser des situations professionnelles rencontrées durant leur stage au regard d'une situation singulière d'élève à besoins éducatifs particuliers. Ils se placeront du point de vue des différents acteurs intervenant sur le parcours de scolarisation pour comprendre comment chacun perçoit le problème, les raisons pour lesquelles il agit comme il le fait. Ils identifieront les objets prioritaires de travail commun pour s'intéresser aux frontières entre les métiers. Cette EC s'articule avec l'UE 41 (EC2 et EC3).

Élément Constitutif 2 - Stage

Selon le contexte professionnel rencontré et les missions demandées, il s'agit, pour l'étudiant-e, de développer les compétences suivantes :

- Comprendre le fonctionnement de la structure dans laquelle se déroule le stage et notamment son rôle dans la scolarisation inclusive ;
- Contribuer à l'analyse des besoins des élèves/enfants à besoin éducatifs particuliers accompagnés par la structure ;
- Être force de proposition dans la mise en œuvre de pratiques éducatives et d'adaptations susceptibles d'aider ces élèves/enfants ;
- Être capable de proposer une évaluation de son action (sur la base d'une méthode rigoureuse).
- Être capable de travailler en partenariat avec les professionnel-le-s de la structure.

Modalités d'évaluation de l'UE 42

Evaluation terminale : 1 rapport de stage

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Spécifique parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

UE 43 : MÉMOIRE - 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Séminaire : vers le mémoire de master

Descriptif de l'UE 43

Dans la continuité des enseignements du M1, l'UE vise à accompagner les étudiant-es dans l'élaboration, la réalisation et l'écriture de leur mémoire. Élément central de la formation, ce mémoire permet à l'étudiant-e de mener un travail personnel de recherche. Sa réalisation devrait lui permettre de traiter une question de manière approfondie en mettant en lien les différents apports du master (enseignements académiques, lectures de textes scientifiques, observations en stage...).

En lien avec les enseignements sur les méthodes de recherche, elle vise aussi à les guider 1. dans le choix des dispositifs et des méthodes de recueil de données, adaptés à leur projet et à leur(s) question(s) de recherche

2. dans le traitement, l'analyse et la discussion des données recueillies.

L'UE vise enfin à rendre les étudiant-es capables de présenter leur travail, à l'écrit et à l'oral.

Dans la mesure où la recherche scientifique a par essence une dimension collective et collaborative, les étudiant-es sont donc invité-es à inscrire leur travail dans un projet collectif (pour le travail de revue de littérature internationale, la recherche de terrain, la participation active aux séminaires de recherche et la rédaction du mémoire).

Compétences visées

- Conduire une analyse prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Développer des capacités d'analyse et de synthèse nécessaires pour la rédaction du mémoire et la soutenance
- Présenter de manière adaptée à son lectorat ou auditoire sa production de recherche
- S'approprier les méthodes de recherche et analyser des situations de travail
- Étudier les pratiques pédagogiques de manière critique
- Mettre en œuvre une méthode d'ingénierie pédagogique pour concevoir et réaliser le projet

Élément Constitutif 1 - Séminaire : vers le mémoire de master (M. Jury, S. Cèbe)

Présence : 30 heures

L'enseignement est articulé autour de « séminaires-mémoires », proposés chaque semaine de présentiel, alliant des apports académiques et des activités pratiques.

Les cours seront centrés sur la méthode et les outils à employer pour réaliser une revue de question, les différentes démarches de recherche, les normes à respecter.

Les étudiant-es apprendront à concevoir et à conduire à son terme un projet de recherche en respectant les attendus académiques et scientifiques. Ils et elles mèneront un travail de terrain basé sur une ou des méthodologie(s) rigoureuse(s), débouchant sur un recueil de données qui seront analysées et discutées. L'avancée du travail sera régulièrement exposée à l'ensemble du groupe à travers des présentations orales (en cours d'année).

Modalités d'évaluation de l'UE 43

Évaluation terminale : le mémoire et la soutenance permettront l'obtention de deux notes en UE43 (mémoire et soutenance) et une note en UE44 (Anglais)

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Spécifique parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

UE 45 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE – 3 ECTS

Élément Constitutif 1 - Communiquer de manière accessible pour soutenir l'autodétermination

Descriptif de l'UE 45

Cette UE permet aux étudiants d'approfondir les connaissances spécifiques de son parcours. Les approfondissements proposés doivent permettre aux étudiants de définir le concept d'autodétermination, d'analyser les éléments facilitateurs ou obstacles à son développement et de travailler plus précisément sur la notion d'accessibilité des informations.

Compétences visées

- Comprendre les notions de handicap, déficience intellectuelle, besoins spécifiques,
- Comprendre et analyser le concept d'autodétermination dans le champ du handicap. Évaluer et réfléchir aux moyens facilitant l'autodétermination de la personne en situation de handicap dans ses différents environnements (notamment le domaine scolaire),
- Élaborer des outils de communication alternative visant à soutenir l'autodétermination et, plus précisément, l'accessibilité de l'information.

Élément Constitutif 1 - Communiquer de manière accessible pour soutenir l'autodétermination (L. Vander Vonder)

Seront abordés :

- le concept d'autodétermination d'un point de vue historique, conceptuel et selon les courants
- le modèle d'autodétermination de Wehmeyer et les caractéristiques importantes
- les notions d'environnement, de participation sociale et d'inclusion
- les éléments facilitateurs et obstacles à l'autodétermination
- les outils facilitant l'accès à l'information, le point sur les communications alternatives

Modalités d'évaluation de l'UE 45

Évaluation continue : 2 épreuves O+A

**INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR
DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

36, avenue Jean-Jaurès

63407 Chamalières

inspe.uca.fr



[INSPE Clermont Auvergne](#)



[INSPE Clermont-Auvergne](#)